



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR LUTTER CONTRE LE FLÉAU DE LA DROGUE, IL NE FAUT PAS LA LÉGITIMER, MAIS LA COMBATTRE – NON AUX SHOOTOIRS

Le 30 mai dernier, le Conseil communal de Lausanne a soutenu l'ouverture d'un « espace de consommation sécurisé », autrement dit d'un shootoir qui banalise la consommation de drogue et favorise les échanges de produits illégaux. Les opposants lausannois n'ayant pas pu se fédérer, l'UDC vaudoise a décidé de prendre les choses en mains en déposant une motion invitant le Conseil d'Etat à élaborer une loi interdisant l'ouverture de tels espaces sur tout le territoire cantonal.

Le député Philippe Ducommun a déposé cet après-midi une motion intitulée « Sauvegarder l'intégrité des jeunes – lutter contre le fléau de la drogue – banir les shootoirs » qui a la teneur suivante : « Le motionnaire invite le Conseil d'Etat à élaborer et à présenter un projet de loi pour interdire la création d'espaces de consommation sécurisés de stupéfiants sur tout le territoire cantonal. »

Les buts poursuivis sont multiples : tout d'abord, il s'agit de préserver nos jeunes en luttant contre la banalisation de la consommation de drogues. En ouvrant un tel espace de consommation, la ville de Lausanne cautionne une pratique illégale. Puis, il s'agit aussi de lutter contre un déni de démocratie en rappelant que les Lausannoises et Lausannois ont refusé l'ouverture d'un tel lieu en 2007 lors d'une votation populaire. Le but est également de ne pas créer un précédent sur le territoire cantonal qui inciterait ou encouragerait ensuite d'autres communes à ouvrir un tel lieu.

Selon le préavis de la Municipalité lausannoise approuvé par le Conseil communal, la Suisse compte 12 espaces de consommation sécurisés, sur un total d'environ 90 espaces de ce type au niveau mondial. La très forte proportion de tels espaces en Suisse n'a pas d'effet positif sur la consommation de drogues par injection. Selon les chiffres du « Rapport mondial sur les drogues » de 2016 (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), la Suisse (avec la République tchèque et la Slovénie) a le pourcentage le plus élevé d'usage de drogues par injection, en Europe occidentale. Un pays comme la France, qui ne dispose pas d'espaces de consommation sécurisés, a une consommation de drogues par injection près de dix fois inférieure, selon le rapport de l'ONUDD.

La Suisse, et en particulier le canton de Vaud, subit depuis quelques années l'arrivée en masse d'acheteurs et de dealers étrangers. On observe également une augmentation de la consommation de drogues et l'apparition de nouveaux produits. Les coûts pour les assurances sociales explosent. La politique qui vise à accompagner la consommation des toxicomanes plutôt qu'à la réduire n'a donc pas fait ses preuves.

Le groupe UDC entend désormais rallier une majorité de députés soucieux de ne pas banaliser la consommation de drogues en permettant à des autorités politiques de cautionner une telle pratique.

Enfin, il est utile de souligner que le prix du shootoir à Lausanne s'élève à près d'un million de francs que la Municipalité de Lausanne a réussi à faire financer par l'Etat de Vaud grâce à des reports de charges. Ainsi, les frais seront à la charge du contribuable vaudois qui va une nouvelle fois financer une brillante idée de la majorité rose-rouge-verte lausannoise.

Avec nos meilleures salutations.

Contacts :

Jacques Nicolet, cons. national, prés. UDC VD, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64